

Citoyens au Courant : Mémoire pour le BAPE sur le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay.

---

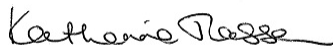
## IDENTIFICATION:

Citoyens au Courant est un regroupement citoyen de la région de Vaudreuil-Soulanges en Montérégie Ouest. Le groupe s'est créé en 2013 lors de l'annonce du projet d'inversion de l'oléoduc 9B d'Enbridge, un oléoduc qui passe à Vaudreuil-Soulanges et se trouve proche des résidences d'un grand nombre de citoyens actifs dans le regroupement.

Ayant participé aux audiences publiques de l'Office National de l'Énergie sur l'inversion de 9B, et ayant aussi travaillé sur le projet Énergie Est qui devait aussi passer à Vaudreuil-Soulanges, les citoyens ont développé une expertise sur les projets d'extraction et de transport des énergies fossiles au Canada.

Le groupe est membre du Front Commun pour la Transition Énergétique et du Regroupement Vigilance Hydrocarbures Québec. Les membres s'impliquent au niveau local et au niveau national sur les projets qui touchent tous les québécois et qui ont une influence sur les gaz à effet de serre.

Pour Citoyens au Courant :



Katherine Massam



Annette Richter



Charles St-Pierre

**S'il vous plaît que nous avons un rendez-vous pour vous présenter notre mémoire le 2 novembre en après-midi. C'est prévu que Charles St-Pierre présente le mémoire pour nous.**

## **PROTECTION DU BÉLUGA ET DES AUTRES ESPÈCES**

Malgré les mesures prévues par le promoteur pour minimiser l'impact sur le béluga, les scientifiques craignent un impact important des opérations prévues du terminal méthanier sur cette espèce. 50% de la population mondiale des bélugas et 67% de la population femelle de cette espèce passe une partie de son année au Saguenay, un lieu très important de reproduction.

Notre question pour la commission est la suivante : si vous autorisez le terminal méthanier de GNL Québec, et si comme conséquence de cela, la population des bélugas se met à chuter vers l'extinction, que feront les gouvernements du Québec et du Canada pour protéger le béluga? Est-ce que les élus vont demander un arrêt des activités de GNL Québec si ce scénario se produit?

## ECONOMIE

**Les promoteurs d'Énergie Saguenay présentent leur projet comme une façon d'enrichir les Québécois-es. Nous ne croyons pas à cette affirmation. Voici pourquoi :**

### RETOMBÉES FISCALES

La structure d'Énergie Saguenay comprend deux entités : GNL Québec Inc. (domiciliée au Saguenay) et Gazoduq Inc. (domiciliée à Montréal). Toutefois il s'agit d'un promoteur américain qui essaie de se donner une identité 'québécoise'. Les deux entités sont des filiales commanditées de la *société en commandite* GNL Québec. Et cette entreprise bénéficie de l'injection des capitaux de différents investisseurs qui eux sont installés dans des juridictions considérées comme des paradis fiscaux (Delaware, Singapour, Iles Vierges Britanniques, Iles Caïmans et Bermudes). <sup>1</sup>

***Ce fait seul nous indique que l'entreprise cherche à se donner des outils lui permettant de réduire ses taux d'imposition et de pouvoir recourir à l'évasion fiscale. Il nous paraît clair que cette structure a été choisie pour des raisons financières, afin d'assurer qu'un maximum des retombées resteraient dans les poches des actionnaires. Cette structure diminue les retombées fiscales du projet au Québec.***

***Pourquoi appuyer une entreprise dont les actionnaires sont installés dans des paradis fiscaux ? Ne serait-ce pas contre-productif pour notre gouvernement d'appuyer une entreprise financée par des actionnaires installés dans des paradis fiscaux ?***

Puisque la structure juridique adoptée par Énergie Saguenay est celle d'une *société en commandite*, ce ne serait pas la société en commandite GNL Québec qui serait imposée sur les dividendes de GNL Québec Inc. et Gazoduq Inc., mais bien chacun des commanditaires individuellement. Au moment de rapatrier les bénéfices dans le pays d'origine des investisseurs, les dividendes que verseront les commanditaires à leur société principale seront bien moins imposés que si les capitaux provenaient d'investisseurs canadiens. Si les capitaux d'Énergie Saguenay provenaient d'investisseurs canadiens, le taux d'imposition combiné fédéral-provincial des dividendes serait

---

<sup>1</sup> [https://cdn.iris-recherche.gc.ca/uploads/publication/file/FicheCAQ-8-GNL\\_WEB.pdf](https://cdn.iris-recherche.gc.ca/uploads/publication/file/FicheCAQ-8-GNL_WEB.pdf)

d'environ 38%. Mais avec les conventions fiscales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis, les investisseurs étrangers d'Énergie Saguenay se qualifieront pour un taux de 5% si les actionnaires détiennent au moins 10% des droits de vote de l'entreprise commanditaire (ce qui est le cas ici, puisque les entreprises commanditaires sont chacune des filiales détenues à 100% par une entreprise-actionnaire unique).

***Non seulement les sociétés qui ont investi dans GNL Québec paieront-elles peu d'impôts au Canada mais elles n'en paieront pas ou très peu dans les juridictions où elles sont établies.***

***La société GNL Québec risque de générer beaucoup moins de retombées fiscales à la collectivité qu'on ne l'espère.***

## RETOMBÉES LOCALES

Le coût de la construction de l'usine est évalué à 7,8 G\$ selon l'étude réalisé par la firme Malette (contre 9 G\$ évalué par GNL Québec). Selon Malette, environ les deux tiers des retombées du projet, soit 5 G\$, iront à l'extérieur du Québec. L'étude Malette ne permettait pas de préciser les retombées régionales, mais selon GNL Québec, les retombées régionales s'élèveraient à 2,12 G\$ (env. 23.5%).

L'étude Malette estime que les opérations d'exploitation de l'usine représenteront un budget annuel de 3,2 G\$. Plus de 70% de ce budget servirait à l'achat du gaz, argent donc investi à l'extérieur du Québec.

Puisque l'organigramme de l'entreprise est structuré comme indiqué plus tôt, les excédents réalisés lors de l'exploitation du complexe gazier seront rapatriés dans des sociétés d'investissement établies aux États-Unis. Les profits ne seront pas redistribués localement.

***La majorité des retombées de la construction et de l'exploitation iront à l'extérieur du Québec. La province de Québec ne s'enrichira pas avec ce projet !***

## EMPLOIS

Selon GNL Québec, durant la période de construction de l'usine (quatre ans) seront générés 6000 emplois directs et indirects, dont 4000 en période de pointe.

***Ces 4000 emplois ne sont très certainement pas actifs en même temps durant toute la durée de la construction. Les postes créés seront plutôt échelonnés durant les différentes phases du projet et certains emplois seront seulement actifs pendant une courte période. On parle de combien d'emplois actifs en même temps en moyenne ? Et quel serait la « durée de vie moyenne » d'un emploi créé par Énergie Saguenay ? Est-ce que le promoteur peut développer ce qu'il veut dire par période de pointe ? Ces 4000 emplois seront maintenus pour combien de temps? Quels sont tous les types d'emplois nécessaires à ce moment- là?***

Le promoteur estime que l'usine générera de 250 à 300 emplois lors de sa période d'opération.

Il y a pénurie de main-d'œuvre dans la région et les entreprises existantes (industries d'aluminium, forestières, manufacturières) ont déjà de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre. Pour combler les postes, l'entreprise sera obligée d'engager de la main-d'œuvre mobile venant d'ailleurs. Il est aussi réaliste de penser qu'elle engagera des employés quittant leur emploi actuel.

***On peut faire valoir que la création des emplois par Énergie Saguenay ne fera qu'aggraver encore davantage la pénurie de main-d'œuvre de la région.***

***En 2014, GNL Québec prévoyait env. 2000 emplois lors de la phase de construction du projet Énergie Saguenay et environ 150 emplois en période d'opération. Ces chiffres n'ont cessé d'augmenter avec le temps ; s'agit-il là d'une stratégie de la compagnie d'acquiescer l'acceptabilité sociale, vue l'opposition grandissante au projet ?***

***Les jeunes qui quittent ou qui ont quitté la région, ne sont visiblement pas intéressés par les emplois actuellement offerts par les industries existantes. Pourquoi le seraient-ils davantage par les postes d'emploi proposés par Énergie Saguenay ?***

Le tourisme est une industrie majeure de la région de Saguenay. En 2015, autour de 3600 emplois directs et indirects dépendaient de la présence des touristes, dont la majorité viennent pour les paysages et pour les activités maritimes (kayak, croisières, observation baleines).<sup>2</sup>

Plus de 160 super-méthaniers par année, soit trois ou quatre par semaine (donc plus de 320 transits annuels) se rendraient au terminal maritime d'Énergie Saguenay.

***Avec ce projet, le paysage changerait inévitablement dans l'Anse St-Jean. Le passage des méga-méthaniers, autour desquelles un périmètre de sécurité important doit être établi lorsqu'ils sont chargés de GNL, aurait inévitablement un impact négatif sur l'activité touristique.***

***Les emplois liés au tourisme ne sont-ils pas mis en péril par ce projet ?***

***Et si le nombre d'emplois liés au tourisme et qui seraient éventuellement perdus à cause de ce projet équivalait au nombre d'emplois créés par ce projet ?***

Dans l'industrie pétrolière, la robotisation ou l'introduction de technologies de plus en plus automatisées sont des tendances lourdes pour remplacer les humains.<sup>3</sup> On met de l'avant des raisons de sécurité et de rentabilité (besoin de réduire le coût de production).

***N'y a-t-il pas un risque d'éventuelles mises à pieds dans l'usine de liquéfaction et dans le terminal maritime ?***

---

<sup>2</sup> Étude sur la performance touristique et l'impact économique du tourisme au Saguenay–Lac-Saint-Jean (2015), Segma Recherche

<sup>3</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1082241/petrole-industrie-technologie-robot-informatique>

Selon une lettre publique de Claude Coté, signée par 96 personnes, le coût réel des emplois qui seront créés par GNL Québec sera plus élevé que le salaire lié à ces emplois.<sup>4</sup>

Considérant les éventuels contributions et subventions gouvernementales (y compris le rabais sur le coût de l'électricité qui pourrait être vendue plus cher ailleurs) et allègements fiscaux accordés à GNL Québec, la création d'emplois projetée serait ainsi partiellement financée par nous, les contribuables. Selon ces calculs, pour un emploi à 81 000 \$ par année, les contribuables vont déboursier 1 126 666\$ pendant les six premières années et 983 333 \$ les années suivantes.

***Sans pouvoir confirmer ou infirmer ces calculs, il nous semble logique tout de même de vouloir prendre en considération le coût que nous, les contribuables, payons pour la création des emplois pour le projet Énergie Saguenay. Cela mettrait en perspective l'argument promotionnel des promoteurs du projet : la création d'emplois.***

## DIFFICULTÉS FINANCIÈRES & DÉPENDANCE DU SOUTIEN DE FONDS PUBLICS

Les promoteurs du projet connaissent des difficultés financières, notamment après le départ du principal bailleur de fonds du projet (le fonds *Berkshire Hathaway de Warren Buffett*) en février 2020<sup>5</sup> qui devait injecter pas moins de 4 milliards de dollars. Les entreprises Gazoduc et GNL Québec ont toutes deux dû procéder à des mises à pied en août 2020.<sup>6</sup>

Les liquidités amassées en 2019 par GNL Québec avec les collectes de fonds périodiques auprès de ses commanditaires financiers semblent être épuisées et les rondes de financement de 2020 ont du retard, dû à la pandémie.<sup>7</sup>

***On observe une tendance des investisseurs qui s'éloignent des projets d'énergie fossile. Comme on peut voir, Énergie Saguenay ne fait pas exception ! Tout investisseur studieux verra comme un verdict très lourd le retrait du plus important bailleur de fonds.***

---

<sup>4</sup> <https://ruemorin.com/2020/02/27/combien-nous-couterait-un-emploi-chez-gnl-quebec/>

<sup>5</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1649506/investisseur-perdu-gnl-quebec-warren-buffett>

<sup>6</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/584151/haute-pression-chez-gnl-quebec>

<sup>7</sup> <https://iris-recherche.gc.ca/blogue/problemes-financiers-de-gnl-quebec-des-nouvelles-en-provenance-des-bermudes>

***Comment agiront les autres investisseurs du projet ? Il est possible que d'autres joueurs se retirent.***

***Comment GNL Québec comblerait-il le manque de financement dans ce cas ? Il est possible que l'entreprise se tourne vers des subventions et aides de fonds publics.***

***Quel est le rôle de TC Energie dans le financement du projet?***

L'entreprise affirme qu'elle procède par ronde de financement pour soutenir l'avancement de son projet et que son modèle d'affaires n'a besoin d'aucun type de subvention ou d'aide gouvernemental. Pourtant, l'obtention de soutien financier gouvernemental figure dans le mandat de GNL Québec au Registre des lobbyistes du Québec. Et même Gazoduc a modifié son mandat de lobbying au registre des lobbyistes du Québec une semaine après l'annonce du retrait du fonds Berkshire Hathaway, afin d'y inclure des démarches pour obtenir un soutien financier du gouvernement québécois.<sup>8</sup>

Cette industrie est fortement dépendante de fonds publics pour être viable.<sup>9</sup> Tout indique qu'Énergie Saguenay devra obtenir un important soutien du Trésor public, tout comme ses concurrents, comme p. ex. LNG Canada dans l'Ouest canadien.

***Une incertitude financière plane sur le projet de GNL Québec et il est très probable que l'entreprise entame des démarches pour obtenir un soutien financier du gouvernement québécois.***

***Question pour le Gouvernement du Québec : Étant donné que GNL Québec déclare que son projet est financé uniquement par des sources privées, est-ce que le Gouvernement du Québec garantit de ne pas investir de l'argent public dans un projet qui est trop risqué pour Warren Buffet?***

---

<sup>8</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/579171/gazoduc-demande-l-aide-de-quebec>

<sup>9</sup> <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-02-26/projet-gnl-quebec-une-industrie-dependante-des-fonds-publics>

## MARCHÉ & COMPÉTITIVITÉ

Énergie Saguenay, afin d'exporter son gaz, serait en compétition directe avec d'autres terminaux fortement subventionnés et géographiquement mieux situés.<sup>10</sup>

Il y a actuellement un surplus de production de gaz naturel, dont la majorité provient du Canada et des États-Unis.

Il y a des exemples d'autres projets d'usines de liquéfaction de gaz naturel et de terminal d'exportation au Canada qui ont des difficultés ou qui ont carrément été abandonnés, même après avoir obtenu toutes les approbations gouvernementales et permis de construction. Les raisons étant un manque de clients et d'investisseurs et un marché de gaz défavorable.<sup>11</sup>

En comparant avec d'autres projets d'usines de liquéfaction de gaz dans le monde, ce projet-ci enregistre de coûts jusqu'à 40% plus élevés, surtout parce qu'il comporte la portion « transport par gazoduc », aspect avec lequel d'autres entreprises n'ont pas à composer.<sup>12</sup>

GNL Québec affirme que le gaz naturel liquéfié serait exporté vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Sud, à raison de 11 millions de tonnes par année. Aucun acheteur potentiel du gaz n'est actuellement connu et aucun contrat de vente n'a encore été signé.

Selon l'entreprise, environ 80% de son gaz naturel remplacerait des énergies plus polluantes, comme le charbon et le pétrole.<sup>13</sup>

La Chine, un des acheteurs nommés par le promoteur, a l'intention de diminuer son utilisation de gaz naturel de 75% d'ici 2060.<sup>14</sup>

---

<sup>10</sup> <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-02-26/projet-gnl-quebec-une-industrie-dependante-des-fonds-publics>

<sup>11</sup> Exemples d'autres projets similaires ayant de difficultés :  
[https://plus.lapresse.ca/screens/307d7866-a975-4770-a4e0-1053813bf512\\_7C\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/307d7866-a975-4770-a4e0-1053813bf512_7C_0.html)  
<https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/bear-head-lng-construction-permit-extension-1.5411707>  
<http://goldborolng.com/2019/04/newsletter-spring-2019/>  
<http://goldborolng.com/wp-content/uploads/2019/04/Goldboro-Newsletter-Spring-2019.pdf>  
<https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/lng-terminal-passamaquoddy-maine-1.3727050>

<sup>12</sup> Rapport de juillet 2018 de l'Université de Calgary (Volume 11:20) : *The Potential for Canadian LNG Exports To Europe*

<sup>13</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet>

<sup>14</sup> <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-09-28/china-s-top-climate-scientists-lay-out-road-map-to-hit-2060-goal>

La période d'opération du gazoduc est espérée pour 2026 et le secteur mondial de l'énergie peut énormément évoluer d'ici là.<sup>15</sup>

L'Agence internationale de l'énergie renouvelable prévoit que les énergies renouvelables vont représenter, dans plusieurs pays, plus de 60 % de la consommation finale d'énergie d'ici 2050. L'Agence prévoit que la demande globale de gaz naturel culminera vers la fin des années 2020 avant de décroître après 2030, pour finalement se situer sous les niveaux de l'année 2000 en 2050. Le gaz naturel exporté par GNL Québec rivaliserait de plus en plus avec l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire sur les marchés d'exportation.

Les exportations potentielles de GNL du Canada vers l'Europe seront confrontées à une concurrence mondiale féroce dans un paysage concurrentiel de plus en plus encombré. Entre autres, la Russie, premier fournisseur extérieur de gaz naturel en Europe, est susceptible de répondre de manière agressive aux tentatives de concurrents qui tenteront d'obtenir des parts notables du marché européen du gaz naturel, comme la Russie l'a fait dans le passé en baissant ses prix drastiquement. Gazprom, le plus grand producteur de gaz naturel de Russie, a conclu de nombreux contrats d'exportation à long terme avec des acheteurs européens. Gazprom devrait également disposer d'un surplus d'approvisionnement en gaz naturel pouvant être exporté vers l'Europe à bas prix, ce qui suggère que la Russie est dans une position concurrentielle forte pour augmenter ses exportations au-delà des volumes actuellement sous contrat.<sup>16</sup>

La situation politique aux États-Unis risque de changer bientôt et cela pourrait avoir un impact sur les relations avec l'Iran qui produit du gaz naturel (non fracturé donc beaucoup plus attirant au niveau environnemental) à un prix moins élevé que le gaz fracturé de GNL Québec. Ceci est un facteur qui pourrait modifier les projections de vente pour le projet GNL.

***Pour pouvoir assurer que les acheteurs du gaz remplacent réellement leurs sources énergétiques émettant davantage de GES que le gaz naturel, GNL Québec serait obligé d'imposer une clause contractuelle aux acheteurs. Cela est non seulement impossible, selon GNL Québec, mais ça limiterait très certainement le bassin d'acheteurs encore d'avantage.***

---

<sup>15</sup> <https://energiesaguenay.com/fr/le-projet/description-du-projet/>

<sup>16</sup> Rapport de juillet 2018 de l'Université de Calgary (Volume 11:20) : *The Potential for Canadian LNG Exports To Europe*

***Le projet GNL Québec n'a pas été conçu pour des objectifs environnementaux, mais bien pour trouver des débouchés pour la production gazière croissante dans l'ouest du Canada. Ce qui intéresse d'abord l'entreprise, c'est obtenir le prix le plus élevé possible pour son produit, et non pas la forme d'énergie qui sera remplacée par ce nouvel approvisionnement.***

***Vus la surproduction, la compétitivité croissante des énergies renouvelables, le nombre de faillites de producteurs de gaz naturel aux États-Unis durant les dernières années, l'instabilité du marché de gaz et une situation géopolitique que personne ne peut anticiper dans le futur, nous avons deux questions pour vous :***

- 1. Si la compagnie américaine GNL Québec fait faillite en 2030, qui payera le démantèlement de l'usine, et remettra le milieu naturel à son état original?***
- 2. Par principe de précaution, la commission ne devrait-elle pas exiger que le promoteur mette en fiducie un montant d'argent qui couvrirait le démantèlement de l'usine et le nettoyage, afin d'éviter que les contribuables québécois ne ramassent un jour cette facture?***

## L'UTILISATION D'UNE RESSOURCE NATURELLE QUÉBÉBOISE (HYDROÉLECTRICITÉ), GAZ À EFFET DE SERRE ET CARBONEUTRALITÉ

L'usine Énergie-Saguenay consommerait 5 milliards de kWh par année. Le complexe serait alimenté en hydroélectricité et l'entreprise aurait droit au taux « L » des clients industriels, c'est-à-dire qu'elle obtiendrait un tarif préférentiel d'Hydro-Québec de 0,03 \$ le kilowattheure.

Ce rabais sur le prix d'électricité pour Énergie Saguenay par Hydro-Québec, une société d'État qui appartient à tous les Québécois, représente en quelque sorte une subvention indirecte d'au moins 43 millions de dollars sur six ans.<sup>17</sup>

On pourrait argumenter qu'Hydro Québec, notre société d'État, perdrait de revenus si elle vendait 5 milliards de kWh par année à GNL Québec au tarif réduit au lieu de les distribuer sur le réseau domestique au tarif résidentiel.

On pourrait argumenter aussi qu'il y a des acheteurs en Ontario et au nord des États-Unis pour l'hydroélectricité du Québec. Ces clients payeraient un tarif élevé pour

---

<sup>17</sup> [https://plus.lapresse.ca/screens/307d7866-a975-4770-a4e0-1053813bf512\\_7C\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/307d7866-a975-4770-a4e0-1053813bf512_7C_0.html)

l'électricité propre du Québec et cette électricité pourrait remplacer des sources d'énergie plus polluantes (charbon, nucléaire). Cela fait en sorte que la vente de l'hydroélectricité québécoise à bas prix à un terminal méthanier, afin de rendre celui-ci 'carboneutre' n'a aucun sens.

Le Québec a besoin de son hydroélectricité pour remplacer le gaz actuellement utilisé pour chauffer de nombreux bâtiments au Québec. Le fait que notre hydroélectricité soit vendue (à un tarif réduit) à GNL revient à retirer ces kw/hm du réseaux qui dans le cas contraire permettrait au québécoisEs de remplacer ces systèmes de chauffage désuets. Autrement dit est-ce qu'avec GNL et son gaz de l'Alberta, les québécoisEs pourront bénéficier d'un tarif à la consommation d'électricité suffisamment avantageux pour tourner le dos au gaz naturel?

***On a une énergie propre et on s'en sert pour faciliter la transformation et la production d'une énergie qui, elle, dégage des GES. Autoriser l'utilisation de notre électricité propre pour mettre en marché un nouveau projet d'hydrocarbures constitue des aberrations financières, politiques et tarifaires inacceptables.***

***Prétendre que remplacer une énergie (charbon) plus polluante par une supposée moins polluante (gaz fracturé) est une erreur. L'approche responsable de nos deux paliers de gouvernement serait d'effectuer une réduction importante de notre consommation d'énergie via des programmes de rénovation des bâtiments, d'éducation, électrification des transports et autres.***

***Nous avons besoin de projets économiques structurants, prometteuses pour l'économie du Québec et de ses régions, mais ceux-ci doivent être en cohérence avec les engagements du Québec quant aux cibles de réduction d'émissions de GES et son plan d'action pour contrer les changements climatiques.***

***Nous nous opposons à l'investissement dans de nouveaux projets d'énergies fossiles.***

Les changements climatiques représentent une menace sérieuse à la stabilité économique mondiale<sup>18</sup>,<sup>19</sup>. De la Banque mondiale à l'OCDE, en passant par la Banque du Canada et jusqu'à l'Association des économistes québécois, tous s'entendent sur le fait que les changements climatiques nécessitent une réponse immédiate, sans quoi nos

---

<sup>18</sup> <https://www.banqueducanada.ca/2019/11/etudier-impacts-economiques-changements-climatiques/>

<sup>19</sup> <https://www.ledevoir.com/economie/582009/changements-climatiques-le-rechauffement-menace-l-economie-mondiale>

systèmes économiques pourraient être déstabilisés par des événements météo extrêmes qui affecteront (et affectent déjà) notre niveau de vie.

Pour limiter le réchauffement climatique à un seuil sécuritaire, 80 % des réserves mondiales prouvées d'hydrocarbures devront rester dans le sol.

Pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, il faut réduire d'ici 2030 les émissions de GES d'environ 45 % par rapport à 2010 et avoir atteint la carboneutralité d'ici 2050. Pour y parvenir, il est essentiel de réduire le nombre d'infrastructures liées aux combustibles fossiles et non d'en construire davantage.

Le méthane est un gaz à effet de serre puissant. En mesurant son potentiel de réchauffement global contre le CO<sub>2</sub>, le méthane a un potentiel de réchauffement 35 fois plus grand que le CO<sub>2</sub> sur une période de 100 ans.

Chaque usine de liquéfaction de gaz fracturé émet des émissions fugitives de méthane et les estimations varient entre 1% et 4% pour le projet de terminal méthanier en question.

Prenons le scénario du promoteur américain de GNL Québec et disons que leur usine aura seulement 1% d'émissions fugitives. Cela représente 42 à 62 mégatonnes de gaz à effet de serre (en utilisant l'équivalent en CO<sub>2</sub> comme comparaison). Ceci est incompatible avec les engagements du Québec et du Canada vis-à-vis le respect de l'accord de Paris.

GNL Québec n'aurait aucun contrôle sur l'utilisation finale de son gaz naturel. L'entreprise ne serait pas en mesure de s'assurer que son utilisation remplacerait le charbon ou le mazout.

L'entreprise confirme que son gaz naturel, dans certains cas, remplacerait les sources d'énergies potentiellement moins polluantes (comme le nucléaire ou l'hydroélectricité).<sup>20</sup>

Le promoteur parle aussi de compenser ces émissions par la plantation d'arbres. Ce beau principe de plantation d'arbres pour compenser à l'émission de tonnes de CO<sub>2</sub>, semble bien logique mais dans les faits cette façon de maintenir une activité polluante est plutôt boiteuse; il suffit de regarder ce qui s'est fait à ce niveau ici même au Québec.

---

<sup>20</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet>

Les plantations ont un certain rendement. Les entreprises engagées pour la plantation doivent vérifier les pertes encourues et doivent replanter les arbres qui n'ont pas survécus. Cette méthode à ses limites et est un peu trop vite utilisée comme argument de compensation des émissions. Est-ce que GNL Québec va elle-même faire cette plantation? Si non est-ce que GNL va s'assurer elle-même du rendement de ses plantations? Sinon quelle est l'entreprise de plantation qui sera engagée? Combien GNL Québec estime-t-elle avoir besoin de planter d'arbres? Sur les 42 à 62 mégatonnes de gaz à effet de serre émis par le terminal méthanier de GNL Québec, combien de tonnes de GES GNL Québec estime-t-elle seront compensées annuellement par la plantation d'arbres? Est-ce que GNL Québec entend produire un rapport annuellement de l'évolution de ces plantations d'arbres. <sup>21</sup>

***Il est insensé d'investir dans tout nouveau projet dont l'objectif est de faciliter le transport, la production et la consommation de combustibles fossiles. Ce serait un développement économique qui va à l'encontre des intérêts de notre société dans le futur et qui serait incohérent avec l'état d'urgence climatique actuel.***

## ALTERNATIVES PROJETS ÉCONOMIQUES / ÉNERGÉTIQUES À PROPOSER AU GOUVERNEMENT

Les énergies renouvelables sont de plus en plus abordables et le marché ne cesse de croître. Entre 2013 et 2018, la capacité mondiale totale nette de génération des centrales électriques et autres installations utilisant des sources d'énergie renouvelables pour produire de l'électricité est passée de 1,56 GW à 2,35 GW, une augmentation de 50 %.<sup>22</sup>

Des études américaines montrent que les énergies renouvelables aux États Unis sont maintenant moins chères que le coût moyen d'exploitation du charbon et le coût moyen de produire du nouveau gaz naturel. <sup>23</sup> <sup>24</sup> Cette tendance ne disparaîtra pas de sitôt, car au fur et à mesure que la technologie est déployée, elle devient moins chère et plus efficace. <sup>25</sup>

---

<sup>21</sup> <https://www.lapresse.ca/actualites/enquetes/2019-10-15/ou-sont-les-arbres-des-credits-carbone>

<https://www.journaldemontreal.com/2019/10/31/les-arbres-ont-la-cote-pour-compenser-les-emissions>

<sup>22</sup> [https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2019/Mar/IRENA\\_RE\\_Capacity\\_Statistics\\_2019.pdf](https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2019/Mar/IRENA_RE_Capacity_Statistics_2019.pdf)

<sup>23</sup> <https://www.lazard.com/media/451086/lazards-levelized-cost-of-energy-version-130-vf.pdf>

<sup>24</sup> <https://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=42495>

<sup>25</sup> <https://www.forbes.com/sites/energyinnovation/2020/01/21/renewable-energy-prices-hit-record-lows-how-can-utilities-benefit-from-unstoppable-solar-and-wind/#acd252b2c84e>

Selon l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA), « les énergies éoliennes terrestre et solaire photovoltaïques offriront bientôt une électricité moins chère que toute autre option basée sur les combustibles fossiles, sans soutien financier. »<sup>26</sup>

Encore selon un rapport émis par l'IRENA en juin 2020<sup>27</sup>, chaque million de dollars investi dans l'éolien, solaire ou hydroélectricité générerait 2.5 fois plus d'emplois que l'équivalent dans le secteur des énergies fossiles.

En 2018, le coût de l'électricité provenant des sources suivantes a diminué de :

- l'énergie solaire à concentration = 26 %
- bioénergie = 14 %
- panneaux solaires et de l'éolien terrestre = 13 %
- l'hydroélectricité = de 12 %

***Le Canada et le Québec doivent se détourner du gaz fossile obtenu par fracturation et investir dans le développement de nouvelles filières d'énergies carboneutres :***

- ***Énergie solaire***
- ***Energie éolienne***
- ***Bioénergie & gaz naturel renouvelable (GNR)***
- ***Biomasse forestière résiduelle***
- ***Diesel synthétique***
- ***Hydrogène décarboné***

---

<sup>26</sup> <https://www.forbes.com/sites/energyinnovation/2020/01/21/renewable-energy-prices-hit-record-lows-how-can-utilities-benefit-from-unstoppable-solar-and-wind/#acd252b2c84e>

<sup>27</sup> [https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2020/Jun/IRENA\\_Post-COVID\\_Recovery\\_2020.pdf](https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2020/Jun/IRENA_Post-COVID_Recovery_2020.pdf)